

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 15 mai 2017 à 20h30**

**Convocation** : 11/05/2017

---

**Présents** : BRUNET Serge, CAHUZAC Alexis, DULOUT Isabelle, GALBEZ Hélène, GALZY Chantal, PASCOLINI Nicole, SAINT-PE Marie-Eve, THUILLARD Laure

**Absents excusés** : MORETTIN Alain

**Procurations** : néant

**Secrétaire** : GALBEZ Hélène

---

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Lecture et approbation de la dernière séance
  - 2) Décisions de mme le maire:
    - Augmentation du prix des concessions
    - Augmentation coût de la caution pour la location des salles : salle des fêtes et Ecuries :
  - 3) Remise d'un mois de loyer pour le restaurant du château en compensation de travaux d'électricité sur la terrasse
  - 4) Remise de loyer en dédommagement pour les désagréments durant les travaux du bâtiment mairie
  - 5) Demande de régime indemnitaire
  - 6) Questions diverses et informations générales
- 

**1) Lecture et approbation de la dernière séance**

La lecture du compte rendu de la dernière séance du conseil municipal est            approuvée  
à l'unanimité.

**2) Décisions de Mme le Maire :**

Conformément à l'article L21-22 du CCTT, Mme le maire a rendu compte des décisions suivantes :

**- décision n°15 :**

- Madame le Maire informe que le prix des concessions actuellement égal à 5 € le m<sup>2</sup> sera désormais à compter de ce jour égal à 20 € le m<sup>2</sup>. Les concessions seront pour une durée de 30 ans. Un ossuaire sera créé.

**- décision n°16 :**

- Madame le Maire informe qu'il n'y aura plus de location en semaine de la salle des fêtes ni des Écuries pour des grosses manifestations et soirées privées. La caution demandée pour la salle des fêtes comme pour les Écuries du château, actuellement de 150 € pour les lavardenais et personnes extérieures, sera désormais de 500 €.

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

**3) Remise d'un mois de loyer pour le restaurant du château en compensation de travaux d'électricité sur la terrasse**

En compensation des travaux d'électricité au restaurant du château réalisés par M. Ferré, repreneur du restaurant, visant à une remise au normes et rénovation de l'installation électrique de la terrasse, le conseil municipal vote à l'unanimité la mise à disposition gratuite du restaurant pour un mois. La décision fera l'objet d'un avenant au contrat de bail.

**4) Remise de loyer en dédommagement pour les désagréments durant les travaux du bâtiment mairie**

En dédommagement des désagréments survenus durant la période des travaux d'aménagement de la mairie et des logements, le conseil décide à l'unanimité la gratuité d'un mois de loyer aux locataires du logement sud est au-dessus de la mairie et l'équivalent de 2 mois d'acomptes sur charges (soit 100 €) à régulariser sur l'appel des charges annuelles. Le conseil précise que le logement a été amélioré. La décision fera l'objet d'un avenant au contrat de bail.

#### **5) Demande de régime indemnitaire**

Question traitée à huis clos.

#### **6) Questions diverses et informations générales**

Le nouveau tracteur est arrivé. Devis 19 000 €. La demande d'enveloppe parlementaire sera effectuée à réception de la facture. Le conseil départemental donnera sa décision pour une éventuelle subvention fin juin.

Travaux mairie : manque la télécommande et levée des réserves pour le lot 8 (élévateur)

L'ordre du jour étant épuisé la séance est clôturée à 23h30.